

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Saint Exupéry - CPGE - Lettres

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Saint Exupéry - CPGE - Lettres (10027)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| Lycée Saint Exupéry - CPGE - Lettres (10027) | Jury par défaut | Tous les candidats | 36 | 337 | 81 | 81 | 19 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|----------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée Saint Exupéry - CPGE - Lettres (10027) | Jury par défaut | Tous les candidats | Féminin | 195 | 67 | 67 | 14 | 73,7 % |
| | | | Masculin | 142 | 14 | 14 | 5 | 26,3 % |
| | | | Total | 337 | 81 | 81 | 19 | 100 % |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|---------------------------------------|----------------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée Saint Exupéry - CPGE - Lettres (10027) | Jury par défaut | Tous les candidats | Baccalauréat Général | Échec au bac | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | | Sans mention | 11 | 10 | 10 | 4 | 28,6 % |
| | | | | AB | 34 | 29 | 29 | 8 | 57,1 % |
| | | | | B | 28 | 25 | 25 | 2 | 14,3 % |
| | | | | TB | 8 | 8 | 8 | 0 | 0 % |
| | | | | TBF | 3 | 3 | 3 | 0 | 0 % |
| | | | | Total | 85 | 75 | 75 | 14 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Professionnel | Sans mention | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | Diplômes étrangers équivalents au bac | Sans mention | 198 | 4 | 4 | 4 | 80 % |
| | | | | AB | 42 | 2 | 2 | 1 | 20 % |
| | | | | B | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 % |

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|-------------------------|------|--------|-------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| | | | | | TB | 1 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | | | Total | 251 | 6 | 6 | 5 100 % |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|---------------------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Lycée Saint Exupéry - CPGE - Lettres (10027) | Jury par défaut | Tous les candidats | En terminale | 79 | 72 | 72 | 14 | 73,7 % |
| | | | En réorientation | 5 | 2 | 2 | 0 | 0 % |
| | | | Non scolarisés | 67 | 1 | 1 | 1 | 5,3 % |
| | | | Scolarité étrangère | 185 | 5 | 5 | 4 | 21,1 % |
| | | | Autres | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | Total | 337 | 81 | 81 | 19 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|----------------------------|---|---|--|--|--|
| Lycée Saint Exupéry - CPGE - Lettres (10027) | Jury par défaut | Baccalauréat Général | <i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i> | | | | |
| | | Baccalauréat Technologique | <i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i> | | | | |
| | | Baccalauréat Professionnel | <i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i> | | | | |

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Epreuve anticipée oral de Français | Notation et appréciations | Important |
| | Epreuve anticipée écrit de Français | Notation et appréciations | Important |
| | Bulletins scolaires,Histoire/Géographie | Notation et appréciations | Très important |
| | Bulletins scolaires, Langue vivante 1 | Notation et appréciations | Très important |
| | Bulletins scolaires, Langue vivante 2 | Notation et appréciations | Très important |
| | Bulletins scolaires, Philosophie | Notation et appréciations | Très important |
| | Bulletins scolaires, Français | Notation et appréciations | Très important |
| | Bulletins scolaires, Musique | Notation et appréciations | Complémentaire |
| | Spécialité Langues et cultures de l'antiquité | Notation et appréciations | Complémentaire |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Diplôme en préparation Scolarité actuelle, Langue vivante 1 | Données interprétées | Très important |
| | Scolarité actuelle, Langue vivante 2 | Données interprétées | Très important |
| | Scolarité actuelle, musique (option facultative) | Données interprétées | Complémentaire |
| | Scolarité antérieure, langue Vivante 1 | Données interprétées | Très important |
| | Scolarité antérieure, langue Vivante 2 | Données interprétées | Très important |
| | Scolarité antérieure,Musique (option Facultative) | Données interprétées | Complémentaire |

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|---|--|
| | Eléments d'appréciation Saisis par le professeur Principal, méthode de travail | Données interprétées | Très important |
| | Eléments d'appréciation saisis par le professeur Principal, autonomie | Données interprétées | Très important |
| | Eléments d'appréciation saisis par le professeur Principal, capacités à s'investir | Données interprétées | Très important |
| Savoir-être | Bulletins scolaires, appréciation du conseil de Classe | Données interprétées | Important |
| | Appréciations des Professeurs, Histoire/Géographie | Données interprétées | Très important |
| | Appréciations des professeurs, langue Vivante 1 | Données interprétées | Très important |
| | Appréciations des professeurs, langue Vivante 2 | Données interprétées | Très important |
| | Appréciations des Professeurs, philosophie | Données interprétées | Très important |
| | Appréciations des Professeurs, français | Données interprétées | Très important |
| | Appréciations des Professeurs, musique | Données interprétées | Complémentaire |
| | Appréciation du chef d'établissement | Données interprétées | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Avis du chef d'établissement, appréciation CE sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation Visée | Données interprétées | Très important |

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|--|
| | Avis du chef d'établissement, avis sur la Capacité à réussir | Données interprétées | Important |
| | Avis du chef d'établissement, niveau de la classe | Données interprétées | Complémentaire |
| | Projet de formation motivé | Données interprétées | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Eléments d'appréciation saisis par le professeur principal engagement Citoyen | Appréciation factuelle | Important |
| | Activité et centres d'intérêt, expériences d'encadrement ou d'animation | Appréciation factuelle | Complémentaire |
| | Activité et centres d'intérêt, engagement Citoyen ou bénévole | Appréciation factuelle | Complémentaire |
| | Activité et centres d'intérêt, pratiques sportives et culturelles | Appréciation factuelle | Complémentaire |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pour être classable

- Les candidats doivent être issus d'une classe terminale générale (ou équivalente) et être lauréats au 1er septembre 2025 d'un baccalauréat général (ou équivalent) obtenu au cours des trois dernières années. Les dossiers présentés par des candidats issus de séries technologiques ou professionnelles (ou équivalentes) ne sont pas recevables.
- Les candidats doivent avoir suivi un enseignement d'anglais ainsi que d'une deuxième langue vivante compatible avec l'offre de formation (allemand, espagnol ou russe).
- Les candidats ayant suivi leur enseignement secondaire dans des établissements hors contrat doivent avoir transmis toutes les pièces justificatives prouvant la véracité de leurs déclarations, en particulier les bulletins scolaires tamponnés ainsi que les diplômes obtenus.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation des lycéens aux. cordées de la réussite est prise en compte sous forme d'un bonus.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Méthodologie d'analyse

À l'issue de la phase de validation des vœux, les candidatures sont évaluées par la commission.

Une première phase permet l'élimination des dossiers "irrecevables" : filière inadaptée (professionnelle ou technologique) ou absence de formation dans une LVB compatible avec l'offre de formation.

Chaque dossier recevable est ensuite examiné par plusieurs membres de la commission, qui formulent un avis motivé selon trois options : Acceptation, Présentation en commission finale pour discussion avec l'ensemble de l'équipe pédagogique ou Rejet.

L'évaluation porte sur :

- Le parcours scolaire détaillé du candidat : spécialités suivies, résultats scolaires de première et terminale. Les résultats en français, en philosophie, en langues, en histoire-géographie et, le cas échéant, en spécialités humanité, littérature et philosophie, histoire#géographie, géopolitique et sciences politiques et/ou linguistiques font l'objet d'une attention particulière.
- Les appréciations portées par les professeurs ainsi que par le chef d'établissement sur les bulletins et dans la Fiche Avenir.
- La lettre de motivation rédigée par le candidat, analysée notamment pour son adéquation avec les objectifs de la CPGE ECG.

Le recours à des pondérations standardisées garantit l'équité de chaque avis.

Commission finale et classement

La commission finale se tient au mois de mai. Son rôle est double : définir les listes des dossiers classés et des dossiers non classés, et procéder au classement final. Les dossiers pour lesquels les rapporteurs ont émis un même avis d'acceptation ou de rejet sont classés ou rejettés sans discussion supplémentaire. Ceux pour lesquels les avis sont partagés ou pour lesquels les rapporteurs ont émis le souhait d'une discussion font l'objet d'un débat en commission. À l'issue de cette étape, chaque dossier est finalement accepté ou rejeté. La commission renseigne en particulier un motif de rejet pour chaque dossier non classé.

Dans un second temps, la commission procède au classement définitif. Ce dernier est élaboré à partir :

- Des moyennes obtenues en première et terminale dans les disciplines clés, pondérées par des coefficients fixés par la commission du mois de janvier.

- De la cohérence des spécialités suivies avec le référentiel de la formation.
- De la qualité et de la personnalisation du projet motivé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Avant de valider votre vœu, vérifiez la recevabilité : bac général et LV2 compatible. Si vous êtes hors contrat, joignez bulletins et justificatifs. Rédigez une lettre de motivation personnalisée : expliquez pourquoi la CPGE LS, comment vos spécialités et expériences témoignent de votre aptitude et ce que vous souhaitez y développer. Précisez des éléments absents du dossier (actions personnelles, projets, compétences transversales) — répéter vos notes ou écrire « j'aime lire » ne suffit pas. Illustrez par un ou deux exemples concrets (stage, projet, concours, engagement). Évitez les formules génériques : une lettre concise, factuelle et personnalisée est valorisée (celles rédigées par IA sont pénalisées). Enfin, vérifiez la cohérence entre déclarations et pièces : toute incohérence peut entraîner un rejet.

Signature :

Sébastien SAUSSAIS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Saint Exupéry